

## **POUR L'AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES IL Y A URGENCE A ATTRIBUER DES MOYENS À HAUTEUR DES BESOINS**



SANTÉ  
SOCIAUX

Les organisations syndicales **CFDT Santé Sociaux, CFE-CGC Santé social, CFTC Santé Sociaux, FO Action Sociale, FO Santé Privée, SUD Santé Sociaux** se sont réunis mercredi 8 avril 2026.

Dans la suite du mouvement du 10 mars dernier et en contestation de la régressive Loi de Financement de la Sécurité Sociale aggravant l'austérité qui pèse sur l'ensemble des salariés, nos organisations syndicales s'alarment d'une situation inacceptable et intenable.

Le constat est unanime et sans appel : les salariés **du sanitaire, du social, du médico-social, de l'aide à domicile, de la petite enfance, de la protection de l'enfance et de l'insertion n'en peuvent plus.**

**Flambée du carburant, refus d'agréments salariaux, négociations à l'arrêt... Et toujours rien, ni pour les salaires, ni pour l'amélioration des droits et des conditions de travail ! ÇA SUFFIT !**



**Nous voulons la satisfaction immédiate de nos revendications :**

- L'augmentation immédiate et significative des salaires prenant en compte a minima la perte de pouvoir d'achat depuis 30 ans ainsi que le versement et le maintien du « Ségur » pour tous ;
- Des financements publics garantis, à la hauteur des besoins réels de la population ;
- L'égalité d'accès aux droits, la garantie de la prise en charge et l'accueil inconditionnel de tous les publics ;
- Un plan d'urgence nationale d'embauches et de qualifications ;
- Des financements supplémentaires en urgence à la hauteur des besoins des travailleurs du secteur, permettant notamment :

- ⇒ Le maintien des emplois, l'embauche et la formation de personnels qualifiés et diplômés ;
- ⇒ L'amélioration des conditions de travail ;
- ⇒ L'amélioration des droits existants et des garanties collectives ;
- ⇒ L'arrêt des fermetures d'établissements, de services, de jour comme de nuit, de lits, de places, etc. ;
- ⇒ Maintien et amélioration de l'accès aux soins et à l'accompagnement ;

- ⇒ L'arrêt de la financiarisation et de la marchandisation du secteur, notamment par la tarification à l'acte dans le sanitaire ou la réforme SERAFIN-PH dans le secteur handicap ;
- ⇒ L'arrêt des exonérations de cotisations sociales ;
- ⇒ Le respect du droit de grève, sans réquisition ;
- ⇒ La défense de la Sécurité Sociale de 1945 ;
- ⇒ Le retrait de la réforme des retraites MACRON/BORNE.

Nos organisations appellent l'ensemble de leurs syndicats à organiser des assemblées générales avec les salariés pour définir et porter leurs revendications et construire la réussite d'une grève généralisée de nos secteurs. Nos organisations soutiennent toutes les mobilisations en cours et à venir et appellent

**À LA GRÈVE ET À LA MOBILISATION  
PARTOUT EN FRANCE À PARTIR DU 26 MAI 2026**

